

ANTHELME COLLET

Le Roi des Voleurs.

Les causes célèbres.

Anthelme Collet est un fripon, un escroc, un voleur, un faussaire; il est mort au bagne, mais son nom n'inspire point d'horreur et si le mot n'était pas trop fort, on pourrait dire qu'il provoque la sympathie. C'est que Collet n'a jamais fait de mal à personne, que ses vols furent rarement commis au détriment de pauvres diables, et qu'il y a, dans la plupart de ses exploits, une prodigieuse dose de comique, qui force le rire et rend indulgent. Il n'est même pas défendu de penser que ce "roi des voleurs" était atteint de kleptomanie, car, dans plus d'une circonstance, il semble n'avoir voulu que se divertir, en se livrant à des mystifications, desquelles il ne tirait aucun profit.

Né à Belley, en 1785, dans un ménage d'artisans assez aisés, Anthelme, neuf ans plus tard, se trouvait orphelin. Recueilli par un grand-père trop brutal, l'enfant se sauva chez un de ses oncles, brave coré, qui le mena en Italie, où il se borna à le nourrir et le vêtir, sans s'occuper de son instruction. Lors du Concordat, le prêtre entra en France, et ce fut alors qu'un autre oncle de Collet fit entrer ce dernier à l'école militaire, d'où il sortit sous-lieutenant dix mois plus tard.

On l'envoya à Brescia. Il s'y occupa surtout à fréquenter des capucins qui ravivaient son onction et de sa piété, l'invitant à déjeuner. Ce régime lui plaisait fort, mais il fallait partir, aller se battre, et notre héros, âgé à cette époque d'un peu plus de vingt ans, reçut à Gaète une blessure dont il exagéra la gravité, et qui le fit évacuer sur Naples, où un lieutenant dominicain approuva son projet de renoncer à la carrière des armes pour se consacrer au service du Seigneur. Ce religieux alla même jusqu'à lui faciliter sa désertion, quand il fut guéri. Il l'aida à se déguiser et le conduisit dans un convent des environs, où les moines regardent le transfuge avec bonheur, ne se doutant guère qu'ils introduisaient le loup dans la bergerie.

Anparavant, Collet avait commis une très vilaine action, la seule de ce genre dans toute sa vie. A l'hôpital de Naples, un capitaine, sur le point de mourir, lui avait remis son portefeuille, une bourse contenant près de deux cents louis, deux bagues et une montre en or, en lui faisant jurer de porter le tout à sa jeune femme. Notre voleur jura, — et garda le petit trésor du défunt, trait abominable, qu'il déclara plus tard regretter amèrement.

Officier, voici Anthelme Collet devenu moine, et donnant des leçons au jeune fils d'un syndic. Il en profite pour voler chez ce magistrat des passeports en blanc, précaution utile. A quelques semaines de là les yeux baissés et les mains jointes, il confie au supérieur du convent qu'il possède une rente de dix mille francs, dont il n'a rien touché depuis trois ans qu'il est entré dans la communauté. Il voudrait en négocier le titre, ayant l'intention d'abandonner cette fortune aux bons capucins.

Le supérieur s'empressa d'envoyer Collet chez le riche banquier Torlomo, de Naples, et il le charge, en outre, de commander chez un joaillier trois bagues semblables à celle dont il lui donne le modèle. Le financier accueillit de son mieux le jeune religieux et lui remit vingt-dix mille francs en acompte, tandis que, de son côté, le joaillier Orlando acheta les bagues demandées. Frère Anthelme se met en devoir de rentrer au convent, mais il bifurqua, se procura des habits bourgeois, s'arrêta à Aversa où il se délivra un passe-port au nom du marquis Dada, prend le poste et parvient à Capoue, où déjà le moine voleur avait été signalé à l'autorité.

La, le passeport et le titre de marquis font merveille, et le commissaire de police, invité à dîner par le grand seigneur Dada, se peut se tenir de lui dire: "Ah! ce n'est pas moi que trouperait un fripon! Il suffit de voir Votre Excellence pour savoir à qui on a affaire." Le faux marquis visite Capoue en compagnie du malin poicier, achète un carrosse, et part pour Rome. Chemin faisant, il rencontre un officier français, lui offre une place dans sa voiture, le fait casquer, le charme par son esprit, mais, en même temps, il lui vole son portefeuille contenant des lettres et des papiers lui permettant de prendre le nom de Tholozan, sous lequel il est admirablement reçu à Rome par le cardinal Feck, grâce aux recommandations dérobées au vrai capitaine Tholozan.

Collet use de la confiance générale pour escroquer près de deux cent mille francs dans la société romaine. Après quoi, il se rend à Turin, où une lettre avertit

le poste lui fait savoir qu'on le pourroit. Aussi va-t-il s'installer à Lugano, sous des dehors modestes; il y mène une vie paisible, se crée des relations parmi les bourgeois du lieu, propose de monter un théâtre, se fait même faire des costumes assez nombreux, général, écrivain, commissaire ordonnateur, etc. etc. Ainel équipé, il s'en va un beau matin et ne revient pas.

Bientôt débarqué à Gap un prêtre napolitain, exilé pour cause de politique. Bien que reçu par l'évêque, donnant des diners excellents, disant la messe avec fervor, il est nommé curé de l'église paroissiale de Moneatier, où il édifie ses ouailles et plait aux impies eux-mêmes par sa bonté. Aussi, quand il propose de reconstruire l'église, les grosses souscriptions abondent-elles. La somme nécessaire étant faite, le digne curé part, afin de chercher un architecte. Les gens de Moneatier l'attendent encore.

Peu après, un faux général, touchant partout de fortes indemnités de route, traverse le Piémont et va recevoir dix mille francs d'un négociant de Turin, à l'aide d'une lettre de change parfaitement imitée. Le vol est aussitôt reconnu et des gendarmes prirent au galop la route de Côme pour arrêter le prétendu général. Voici une chaise de poste: c'est la sienne sans doute. Pas du tout! Un saint homme d'évêque y est fort occupé à lire un livre de piété. Il s'interrompt à peine pour donner sa bénédiction aux cavaliers, qui s'excusent du dérangement.

Mgr Pasqualini s'arrêta à Nice, juste assez pour y conférer le sacerdoce à soixante séminaristes, auxquels il adresse un sermon angélique, puis il repart pour Grasse, où l'on est fort ému en apprenant qu'un brigand n'a pas osé s'attaquer et de déposséder l'Éminence au coin d'un bois des environs de Cannes. L'infortuné Pasqualini a été volé de 8,000 francs par ce bandit. Les bonnes âmes s'agitent: On apporte 8,000 francs au malheureux prélat, à qui on honnêtement négociant est ravi de pouvoir prêter 30,000 francs sur un simple billet.

Inutile de dire que le prêtre napolitain, le général et Mgr Pasqualini n'étaient qu'une seule et même personne, le joyeux et imperturbable Anthelme Collet, étonnant précurseur de Fregoli! Senlement, après ce dernier coup, jouant que l'Italie et le Midi de la France devenaient dangereux pour lui, ayant d'ailleurs de l'or plein ses poches, le merveilleux filon se décida à gagner Paris, où il pourra préparer à son aise de nouvelles expéditions. Ce fut vers ce moment qu'il rencontra une fillette orpheline, à laquelle il s'intéressa; il la dota, la fit instruire et ne cessa jamais de subvenir à ses besoins.

Initialement à Paris, il y rencontre un officier qui l'avait protégé à l'école militaire et parvient, par son entremise, à se faire nommer lieutenant au 47e, dont le dépôt se trouvait à Loriet. Dépensant largement, ayant la main ouverte, Collet est adoré de ses camarades. Il apprend, sur ces entrefaites, que le gouvernement a autorisé des moines à d'ouvrir un bref du pape, à quêter pour la reconstruction des convents. Obtenant un congé de deux mois, le lieutenant se change en capucin et rafle plus de 60,000 francs dans cinq ou six départements. Là encore on va arrêter l'escroc, dont on rejoint la voiture. Il en sort un brillant général, qui admette les gendarmes et leur fait rebrousser chemin, confus de leur erreur.

De retour au régiment, il rêve d'une nouvelle campagne. On est en 1812. L'empire est troublé par les nouvelles de Russie. La vigilance est moins stricte. Admirable moment pour un homme de génie. Muni d'une permission nouvelle, Collet va à Paris, y fabrique un nom de général comte de Borromeo, une commission lui donnant pleins pouvoirs pour former l'armée de Catalogne et puiser, à cet effet, dans les caisses publiques. Après quoi, il s'entreprenait son voyage.

Il lui impose par sa faconde un commandant de Valence, qui l'accueille de son mieux et, devenant innocemment son complice, avise officiellement les autorités militaires de son prochain passage. Avant de repartir, Collet se compose un bel état-major, donne de l'avance, monte aux officiers, prodigue la Légion d'honneur, etc. Il visite les casernes, passe des revues, préside de somptueux repas, touche 30,000 francs à Valence, 115,000 à Avignon, 200,000 à Marseille, 30,000 à Nîmes. Mais tout craque enfin à Montpellier, où l'audacieux voleur est arrêté au milieu de la fête donnée en son honneur par le préfet de l'Hérault, à qui il avait promis le grand sardon de la Légion d'honneur.

Depuis vingt jours on interrogeait le général comte de Borromeo, sans parvenir à établir son identité, quand le sous-préfet de l'Hérault eut une idée géniale. Offrant un dîner aux notabilités locales, il voulait leur montrer

l'escroc. On amène celui-ci, on l'enferme dans l'office, mais, au moment de l'exhibition, l'oiseau s'était envolé. Collet avait pris une veste de caissier, s'était chargé de fruits et glaces, et, tranquillement, ouvrait la porte, était passé sous le nez des gendarmes de faction. On le rechercha en vain, tandis qu'il rejoignait son régiment.

Par malheur pour lui, passant par Tulle, il rencontre un comte de Grenoble, auquel il escroque 5,000 francs. Ce garçon, furieux, se met à sa poursuite, le retrouve et le fait arrêter. Pour le coup, Anthelme Collet fut condamné à cinq ans de travaux forcés, qu'il eut l'adresse de faire convertir en dix ans de prison, au bout desquels on lui fit sa résidence une petite localité de son pays. Il y vivait bien, mais, à la longue, il a dû être obligé de se présenter sans cesse devant les autorités, il rompit son ban et s'enfuit à Toulouse, où il se réfugia chez les frères de la Doctrine chrétienne.

Recommençant l'histoire des capucins, il parla de sa richesse et de son intention d'en faire don à la communauté. Il acheta même, à crédit, une belle propriété à un certain Lajus, auquel il emprunta 30,000 fr., puis 15,000 au comte de Leapinasse, 20,000 à la comtesse de Graesse, 5,000 au médecin des frères, 4,000 aux grands vicaires, etc., chacun des prétendus s'engageant à garder le secret de l'emprunt, destiné à une œuvre pieuse.

Les poches garnies, Collet s'en va à Montauban, puis à Rochebeaucourt, où il prend, sous le nom de comte de Golo, un vaste appartement chez le commissaire de police. Il achète des terres, fait réparer l'église, et naturellement, empêche des sommes importantes, sous des prétextes divers, et prend le large avec prestesse. On le revoyait au Mans, où il recommençait un semblable jeu, achetant des maisons, vendant des châteaux qu'il n'a pas, escroquant un riche joaillier, etc. Mais sa carrière était terminée. Ce fat là qu'on l'arrêta de nouveau, et, le 20 novembre 1820, il s'entendit condamner à vingt années de travaux forcés.

Il les fit à Rochefort, où, malgré la surveillance constante dont il était l'objet, il ne manqua pas d'argent. Il en faisait, d'ailleurs un usage excellent, distribuant à ses compagneuses des sommes abondantes, assaisonnées de conseils moraux. Ceci ne l'empêcha pas de jouer à deux tables parisiennes un tour qui va lui valoir sa liberté. Ayant écrit ses Mémoires, il vendit à chacun d'eux le droit exclusif de publication.

Saisi d'une fièvre maligne, le roi des voleurs mourut à l'hôpital le 24 novembre 1840, c'est-à-dire au moment où il allait être libéré. "Je n'ai qu'un regret, dit-il, avant de rendre le dernier soupir, c'est de mourir fopier! Ah! quel bon avoir de l'or! Tant d'or! tant de bijoux!" Anthelme Collet possédait quelque part un énorme trésor. Jusqu'à présent, ces richesses n'ont point été découvertes, — et il est probable qu'elles ne le seront jamais.

NATOLE LE DÉSPOIR DES PAUVRES

Le petit vieux, qui avait trouvé un bon coin sous le pont de la gare Montparnasse, comptait bien y passer la nuit. Il était las; il avait froid. La neige ne tombait plus, mais elle couvrait toute la Chaussée du Maine qui étincelait sous la lune comme un fleuve de vit-argent. Par malheur, deux "sergents" survinrent, dépistèrent le pauvre hère et l'invitèrent à "circuler". Il cala d'une tape sa besace contre ses reins, poussa un soupir et, sur le coup de minuit, se remit en marche par la rue de l'Arrivée.

Il allait cahin-caha, à l'aventure. Ce soir-là, le refuge de Montrouge lui avait fermé ses portes, faute de place. Rue de Rennes, les cafés étaient encore ouverts. Le long des trottoirs, en face des devantures éblouissantes, quelques fiacres stationnaient. Une auto ronfla. Le petit vieux se précipita à la portière, l'ouvrit, tendit la main et se tint pour satisfait des dix centimes que lui rapporta sa complaisance.

Ragailardi de l'aubain, il continua sa route d'un pas plus allègre. Mais, par principe, habitude de notamé, il n'aimait pas les lignes droites. Cette rue de Rennes, interminable, tirée au cordeau, lui déplaisait et il allait enfieler la rue Saint-Placide, quand sur la chaussée, dans la neige, au creux d'un rail, il aperçut une bourse de cuir éventrée d'où s'échappait un ruisseau de

sur la chaussée. Une troupe de tziganes sortait d'un café voisin. Il s'enfuit et ce ne fut qu'àux environs du Bon Marché qu'il rallentit un peu son allure. Il avait glissé la bourse dans sa besace, et sa main gourde se réchauffait à la palper. Qu'allait-il faire de cette fortune? Il supputa mentalement le nombre prodigieux d'arlequins, de pains bouleaux et de demi-setiers qu'elle représentait, défalquant faite du prix de location d'une souperie jusqu'à la fin de l'hiver. Et, de penser que c'était, en somme, à son expulsion du pont de la gare Montparnasse qu'il devait cette aubaine inespérée, il admira l'enchaînement imprévu des événements et bénit l'inflexibilité des "deux sergents".

Pourtant il n'était pas encore pleinement rassuré. Quand on a la conscience tranquille, on ne tremble pas, on ne coule pas des regards furtifs autour de soi. Il n'avait pas volé, c'était certain; il avait trouvé un magot, ce qui n'était pas la même chose. La loi ne défend pas de trouver des magots, n'est-ce pas? Mais, alors, pourquoi, oui, pourquoi, en arrivant devant ce bar populaire où des cochers, des apaches se gargarisaient de vin chaud et d'acool, pourquoi hésitait-il, malgré l'envie qui le démangeait, à faire comme eux, à pousser la porte et à s'attabler? Sans doute il était mal vêtu. Mais était-ce la première fois qu'il constatait l'absence de doublure à son paletot et de boutons à son gilet? Ses loques l'empêchaient-elles jusqu'à d'entrer chez les "troquets"?

Allons! vieux vagabond, sois franc: avoue que si tes guenilles te gênent, ce soir, c'est que tu crains qu'elles n'incitent le patron du bar ou quelque policier de ses amis à l'interroger sur la provenance du louis que tu tendrais en paiement de ta consommation. Que répondrais-tu, à vrai dire? Tu ne sais pas mentir, pauvre birbe.... Et, si tu essayais de donner le change à ces curieux, ton trouble t'aurait bientôt trahi....

Le petit vieux s'éloigna du bar tentateur en soupirant. Il marcha longtemps, zigzaguant dans des ruelles blanches et noires, où il ne rencontrait que de rares passants. Et il eût soupiré n'en point rencontré, tout, tant une présence humaine, maintenant, lui causait de terreur. Il était comme un automate; il ne sentait ni le froid ni la fatigue, seulement une brûlure à l'endroit où le porte-monnaie, par une fente de la besace, touchait sa peau.

L'angelus le surprit près de la Halle-aux-Vins. D'un employé de tramways, qui ouvrait son bureau, il implora "une petite place à l'abri". Il dormit là jusqu'à sept heures. Puis l'employé le mit à la porte, "vu qu'il gênait les voyageurs". Son court sommeil avait été troublé de cauchemars. Eveillés, la réalité lui apparut plus lamentable encore. L'air pourtant était moins vil; sur la chaussée, la neige se diluait en une boue noire, que des équines de balayeurs poussaient au ruisseau. Il bruyait. Le misérable revint sur ses pas, croisa deux petites Sœurs des Pauvres qui filaient vers Saint-Germain-des-Prés, la cornette basse, et s'arrêta tout à coup; sans s'en apercevoir, il était parvenu au coin de la rue de Rennes et de la rue Saint-Placide.

C'est là que, quelques heures auparavant, il avait trouvé son magot. La place était nette; la neige raclée. Plus de jaunets, en admettant que, dans sa hâte à raffer le magot, deux ou trois pièces lui eussent échappé. Elle n'avait pas été perdue pour tout le monde en tout cas. Quelque vagabond de son espèce, un de ces claques-patins qui regardent toujours à leurs pieds, avait dû leur faire un sort rapide dans sa "profonde". Rien à dire à cela en somme.

Rien à dire?... Heu! ce que c'est d'être un petit vieux de soixante et des ans et d'avoir encore, à cet âge, des "escrupules". Rue de la Gaité, une lanterne rouge au-dessus d'une bande bleue portant en gros caractères blancs: POSTE DE POLICE. Les trois couleurs nationales! Un agent bat la semelle devant la porte. Il dévisage sans aménité, au passage, le petit vieux qui flagèle sur ses jambes, rentre la tête, tase le trottoir et, brusquement, prenant son parti, fait demi-tour et pénètre dans le poste.

Une grosse dame l'y avait précédé. En l'absence du commissaire, qui n'arrivait au bureau qu'à neuf heures, le brigadier recueillait sa déposition. L'agent de service montra une banquette au petit vieux et lui dit d'attendre son tour.

Il attendit. Depuis qu'il était entré dans ce poste de police, un grand apaisement s'était fait en lui. Il semblait qu'il eût laissé à la porte ses remords et ses transes. La grosse dame l'intéressait d'ailleurs, à cause de sa jaquette de carakul, de ses gants fourrés et de ses boucles d'oreilles en or. Il l'admira sincèrement. Pourtant elle était nu-tête et vulgaire; elle

avait le visage couperosé par le froid. Et sa mimique trop expressive, ses éclats de voix, les jappements bargeux d'un bichon qu'elle tenait sous l'bras ne semblaient pas disposer en sa faveur le brigadier qui l'écoutait d'un air revêché, les sourcils froncés, la mou-tache en bataille.

Le petit vieux écouta aussi, et sa surprise fut extrême d'apprendre que cette belle dame, du nom d'Hortense Balochard, marchande à la toilette, rue de Vanves, venait réclamer au poste son porte-monnaie perdu la veille vers onze heures du soir. Ce porte-monnaie — une bourse en cuir toute neuve avec fermoir en argent — contenait trois cents francs, montant d'une facture fraîchement encaissée. Il avait dû glisser des mains d'Hortense au moment où elle se baissait pour prendre sous sa jaquette "cette pauvre petite Fifine", son amour de dandiedimont, "qui avait les pattes toutes gelées". C'était, croyait-elle, à l'intersection des rues de Rennes et Saint-Placide. Le brigadier demanda si la somme était en billets de banque ou en or.

—En or, M. le brigadier, dit Hortense, en or, quinze louis.... —Mes "jaunets!" pensa le petit vieux qui se leva pour confirmer la déposition d'Hortense et lui restituer son porte-monnaie. "M. le brigadier," commençait-il....

—On ne vous parle pas, interrompit rudement le brigadier. —C'est que.... —Attendez votre tour!.... Le petit vieux obéit. Un long commerce avec les gens de police et les tribunaux de son pays l'avait plié à une soumission passive. Pourtant, lorsqu'il vit Hortense et Fifine sur le point de s'en aller, il oublia toute prudence et déclara:

—C'est pas la peine de vous faire de la bile, ma petite mère. Il n'est pas perdu, votre porte-monnaie.... —Hein! s'exclama le brigadier. Répétez un peu voir ce que vous venez de dire. —Je dis que le porte-monnaie de "mame" Hortense n'est pas perdu, M. le brigadier, vu que je l'ai trouvé et que le v'la.

En même temps le petit vieux tira la bourse de sa besace et la tendit à Hortense qui eut quel que mal à la reconnaître. De fait, aplati, disloqué, souillé de boue, l'objet n'avait plus ni forme ni couleur. Et Hortense, dépitée, le tournait et le retournait entre ses doigts sans pouvoir se décider à l'ouvrir comme si elle avait eu peur d'une nouvelle déception en poussant plus loin l'investigation.

Le petit vieux, cependant, donnait complaisamment des détails. —C'est bien au coin de la rue de Rennes et de la rue Saint-Placide que je l'ai trouvé. Il pouvait être dans les minuit, une heure.... Le porte-monnaie était sur un rail....

Hortense, les lèvres pincées demanda: —Comment se fait-il qu'il soit dans cet état? —Ça, j'en ignore, ma petite mère. Un tram qui sera passé dessus, probable....

Fièrement elle ouvrit la bourse et constata l'absence de trois louis. —Mais! il manque soixante francs, misérable, soixante francs, vous m'entendez! Qu'est-ce que vous avez fait de ces soixante francs, bandit? —Ce que j'en ai fait? Ah! ben, v'la que vous m'accusez maintenant? —Où, je vous accuse, vieux filou.... D'abord, si c'est à minuit, comme vous dites, que vous avez trouvé votre porte-monnaie, pourquoi avez-vous attendu jusqu'à huit heures du matin pour le déposer au commissariat? —C'est vrai, intervint le brigadier, frappé par l'apparente logique de l'argument. Pourquoi que vous n'êtes pas venu tout de suite au poste?

Interloqué, le petit vieux pâlit, rougit et ne put bredouiller que des choses vagues et contradictoires. —M. le brigadier, glapit Hortense, je porte plainte contre cet individu. —Du calme! demanda le brigadier. Tâchez moyen de vous rappeler que vous n'êtes pas ici dans votre boutique. Et, se tournant vers le petit vieux: —Comment qu'on vous appelle? —Natole. —Parlez plus fort.... Anatole quoi? —Natole tout court, M. le brigadier, j'ai pas d'autre nom. C'est pas de ma faute. Je suis comme le porte-monnaie de "mame" Hortense.... un enfant trouvé, enfin. —C'est bon. Votre âge? —Sais pas. Peut-être soixante-sept, peut-être soixante-huit. —Né où? —A l'hopice, je pense. —Votre domicile? —Natole toussa. —Votre domicile, qu'on vous dit? répéta le brigadier. —Ça dépend.... Des fois les points; des fois l'asile, des fois.... —Compris!.... Vous n'avez ni domicile ni profession avouables. Et combien de condamnations? —Trente-deux.

—Ah! Ah! mon brigadier. Minute, mon brigadier. Trente-deux condamnations, c'est vrai, mais toutes pour vagabondage ou exercice de la mendicité, aucune pour vol....

—Il y a commencement à tout dit doctoralement le brigadier. Vous vous expliquerez avec M. le commissaire, quand il arrivera. En attendant, je vous garde à sa disposition. Et il fit signe à deux agents qui amenèrent le petit vieux. Un ivrogne ronflait à poings fermés dans la cellule où l'on poussa Natole.

Le petit vieux se tassa dans un coin et parut réfléchir. Les agents l'avaient consciencieusement fouillé des pieds à la tête. Ils lui avaient enlevé sa besace, son cache-nez, sa ceinture, son couteau et jusqu'àux deux sous reçus, la veille, des messieurs à qui il avait ouvert la portière de leur auto. Si on ne lui avait pas enlevé aussi son mouchoir, c'est qu'il n'en avait pas. Mais il lui restait sa chemise. Et, ayant avisé le barreau de l'étriole imposé par où la cellule prenait jour sur une cour intérieure, Natole commença sans bruit ses préparatifs.

L'ivrogne, à plat ventre sur le parquet, continuait de ronfler comme un orgue. Sa rumeur emplissait la cellule et couvrait le léger crissement que fit la chemise du vagabond quand il la déchira en trois bandes pour entresser une corde. Comme il était de petite taille, il lui fallut grimper sur la banquette et s'y prendre à plusieurs fois pour atteindre le barreau de l'imposte. Mais enfin il réussit à y attacher sa corde, passa sa tête dans le trou coulant, ramena ses pieds sous lui et tira de toute sa force. Il avait eu soin au préalable de s'enfoncer dans la gorge un tampon fabriqué avec un pan de sa veste.

—Comme ça, pensait-il, même si le pochard se réveille, on n'endra pas ma musique. Et tout se passa, en définitive, très convenablement. Le petit vieux avait eu si peu de chance jusque là, il avait tant de fois vu les événements se retourner contre lui qu'il craignait encore quelque surprise et ne fut rassuré sans doute que quand il eut rendu l'âme....

Un quart d'heure plus tard, tandis que les agents, qui s'étaient enfoncés dans la tentative désespérée de Natole, décrochaient son cadavre et s'épouvaient en vains efforts pour le ramener, l'inspecteur de l'administration centrale au brigadier qu'une somme de soixante francs en pièces d'or de vingt francs, trouvée rue de Rennes par deux petites Sœurs des Pauvres, venait d'être déposée au commissariat de la rue des Saints-Pères pour être tenue à la disposition de qui de droit....

—Ça par exemple, dit le brigadier, en lâchant l'appareil, c'est plus fort que de jouer au bouchon!....

Les Perrault.

M. Paul Bonafon vient de rééditer, en un beau volume illustré de gravures, les "Mémoires" de Charles Perrault, imprimés pour la première fois sans coupures ni retouches. On se sait pour quoi les précédents éditeurs ont tous abrégé cet ouvrage charmant qui n'a d'autre défaut que d'être trop court. L'auteur l'avait écrit dans sa vieillesse, comme les "Contes de fées", et il le destinait comme eux, à ses enfants. Il y raconte avec une bonhomie naïve et sa jeunesse, ses études, ses querelles littéraires, sa présence de l'Académie, ses travaux à l'administration des bâtiments, et les manœuvres adroites par où il décida Colbert et Louis XIV à renvoyer le Bernin pour confier à son frère Claude l'achèvement du Louvre. M. Bonnefont a joint à ces "Mémoires" un opuscule inédit de Claude, l'architecte. C'est la relation d'un voyage qu'il fit en 1669. Simple journal de dépouvé d'agrément littéraire, mais où l'on voit écrite par un homme du métier les curiosités architecturales d'une partie de France au temps de Louis XIV.

Et l'on s'aperçoit que l'auteur de la Colonnade ne méprisait pas autant que Fénelon les édifices gothiques, car il les étudia le crayon à la main. Le voyage finit bravement à Bordeaux. Claude avait pour compagnon un de ses frères, Jean Perrault, qui fut pris de la fièvre. L'architecte, se souvenant d'avoir été médecin, le soigna avec un dévouement terrible. Après un mois de soignées, lavements, vésicatoires, saignées et vomitifs, le malade expira, bien qu'on lui eût appliqué en dernier recours, deux pigeons sur la tête.... Pour répondre à leurs ennemis qui les accusaient de ne se point connaître en bâtiment, les Perrault avaient composé deux grands portefeuilles dont Charles avait écrit le texte et Claude dessiné les figures. Ces portefeuilles, si précieux pour l'histoire artistique du dix-septième siècle, ont péri avec la bibliothèque du Louvre, brûlée par la commune. Mais la Colonnade, l'Observatoire, l'Académie d'Eau à Versailles, les dessins qui nous restent de la grotte de Thétis et de l'Arc de Triomphe,

suffisent à prouver qu'en dépit de Bouleau le "méchant médecin" était bon architecte.

BIBLIOGRAPHIE.

"Electricité Industrielle", par C. Lebois, Inspecteur général de l'Enseignement technique. Un volume. Vient de paraître: 2me partie: Courants continus; complément; courants alternatifs; Applications. Un volume.

Déjà paru: 1ère partie: Notions générales élémentaires sur les courants — Applications. Un volume. Les progrès si rapides et considérables réalisés dans la science électrique, font une obligation d'étudier les principes de cette science et ses principales applications, à la plupart de ceux qui occupent l'industrie ou même qui s'y intéressent. Mais si l'étude de l'électricité est relativement aisée pour les personnes familières avec les mathématiques supérieures, elle présente, par contre, de très grandes difficultés à celles qui n'ont que des notions très élémentaires d'arithmétique et d'algèbre. Aussi les bons ouvrages de vulgarisation de la science électrique sont-ils rares.

Parmi ces ouvrages, se trouve celui de M. C. Lebois, ex-Directeur de l'Ecole Industrielle de S-Etienne, actuellement Inspecteur général de l'enseignement technique. Mieux que beaucoup d'autres, M. Lebois pouvait entreprendre et mener à bien un traité élémentaire vraiment pratique d'électricité industrielle, grâce à sa longue expérience de l'enseignement de cette science à des ouvriers, des monteurs-électriciens, des gens du monde, grâce aussi à sa pratique de l'électricité industrielle. Il a, en effet, pleinement réussi, ce qui atteste le succès très vif, allant toujours grandissant, de la première partie de son ouvrage, qui est à son 20e mille exemplaire.

La seconde partie, que nous présentons aujourd'hui au public, convient aux personnes qui veulent approfondir un peu plus cette étude et savoir ce qu'est un courant alternatif. On y trouvera des notions complémentaires sur les courants continus et un exposé très simple des courants alternatifs avec leurs applications, ainsi que des notions relatives à la construction des machines électriques. Dans l'un et l'autre de ces ouvrages, M. Lebois s'est attaché à faire comprendre les phénomènes électriques, les descriptions d'appareils ou de machines, en un langage simple et précis, en évitant de faire des raisonnements algébriques dont on abuse trop et qui rebutent bien vite les lecteurs de moyenne culture scientifique. Par contre il fait souvent usage d'analogies, de comparaisons, et, tout spécialement d'applications numériques pour mieux préciser encore les choses dont il parle. A cet égard, il a cherché à être clair, intéressant et pratique, il s'est efforcé de faire un véritable ouvrage de vulgarisation. (Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.)

"Histoire de la Littérature Française Classique", (1515-1830), Tome I de Marot à Montaigne (1515-1595), par F. Brunetière, de l'Académie Française. Un volume. La disparition du regretté F. Brunetière, avait momentanément arrêté la publication de l'histoire de la Littérature Française Classique, mais ce projet n'a pas été abandonné. Grâce au bienveillant concours de M. Michaut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, qui a mis à jour les notes de son ancien maître, le Tome I vient de paraître.

Étroitement rattaché au "Manuel de l'histoire de la littérature française", que F. Brunetière avait déjà publié, cette Histoire en est comme le commentaire et le complément développement. Ce Tome I embrasse la féconde période qui va de Marot à Montaigne; il étudie le mouvement littéraire de cette époque, tel qu'il a accompagné la Réforme, puis cette période complexe de la Réforme qui groupe, à côté du nom de Calvin, celui de Marot, de François Rabelais et de la Reine de Navarre; il aboutit enfin, après un magistral exposé de l'œuvre de la Pléiade, aux Essais de Montaigne, ce livre dont on peut dire "sans crainte d'exagération ou de paradoxe qu'il est le plus considérable du XVIIe siècle tout entier".

Le nom de l'auteur dit à lui seul la valeur du livre. Aussi bien un nous annonce-t-il que les amis et les ennemis de ce livre ont pensé qu'il serait possible de faire paraître la suite de cette "Histoire de la Littérature Française". Les nombreuses notes et plans laissés par M. Brunetière constituent un premier élément. D'autre part, les cours professés à l'Ecole normale supérieure ont été soigneusement recueillis par ses auditeurs. Nous espérons voir livrer prochainement au public une œuvre qui sera l'expression aussi fidèle que possible de la pensée du maître, et constituera le Testament littéraire du grand critique. (Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.)

Le capitaine du "Georgia" est condamné à six mois de suspension.

Gibraltar, 6 février. — M. Edward E. Quilrough, capitaine de cuirassé "Georgia", reconnu coupable par une cour martiale d'avoir assisté à une réception donnée à terre alors qu'il se trouvait sous l'influence de la boisson, a été condamné, aujourd'hui, à six mois de suspension et à la perte de dix points. Cette sentence a été approuvée par le contre-amiral Sperry, commandant en chef de l'escadre, mais elle devra être soumise à l'action officielle du secrétaire de la marine. Le capitaine Quilrough a été immédiatement suspendu du service et a reçu l'ordre de regagner son domicile. Il restera sur le "Georgia" en qualité de simple passager. C'est le lieutenant-commandant George W. Kline qui a pris le commandement de ce cuirassé.